

BAREME D'HONORAIRES



TRANSACTION	Mandat Simple	Mandat Semi-Exclusif	Mandat Exclusif
De 0 à 100 000 €	Forfait 12 000 € TTC	Forfait 11 000 € TTC	Forfait 10 000 € TTC
De 100 001 € à 350 000 €	12 % TTC	11 % TTC	10 % TTC
Au-delà de 350 001 €	9 % TTC	8 % TTC	7 % TTC
PARKING	Forfait 4800 € TTC		

LOCATION	Locataire	Propriétaire
	15 € /m2 TTC (*)	1 mois de loyer Charges Comprises TTC

(*) Conformément au décret 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires. Pour les prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail, ces montants sont fixés à 12 €/m2 en zone très tendue . S'agissant de la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafonnement spécifique et unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué. Il s'élève à 3 €/m2 .

GESTION	Honoraires	Option Garantie des Loyers Impayés
	8 % du loyer Charges Comprises TTC	2.5 % HT (2.99 % TTC)